

Compte rendu du CE Région Centre-Est 26 septembre 2014

Pour affichage

Etaient présents :

Élu titulaire : *Jérémy Michel (Perrigny) et Yohann Desgeorge (Montrond Les Bains)*

Élus suppléants : *Thierry Duchez (Montrond Les Bains) . R.S. : Valérie Dutour (Montrond Les Bains)*

Le Président : *Xavier Pernicelli ; La RRS : Carine Matet*

1 - Approbation du PV du CE du 28 Août 2014 :

La CFDT vote POUR → Le PV est approuvé par le CE

2 - Information et Consultation du CE sur l'exécution des plans de formation de 2013 et 2014 :

Le but de l'entreprise s'est d'arriver à 1,6 % de formation de la masse salariale.

Plans de formation réalisés entre 2013 et 2014 :

2013 : 39 % d'hommes et 61 % de femmes

2014 : 41 % ,, et 59 % ,,

A partir du 1^{er} Janvier les heures du DIF vont passer sur le CSP. Le DIF prend fin le 31 Décembre 2014. Les heures du DIF sont transformés en CSP jusqu'en 2020.

La CFDT vôte Blanc pour la 1ère consultation.

Le vôte du CE est défavorable pour cette consultation.

3 - Information et consultation du CE sur les orientations de la formation professionnelle 2015 :

- La CFDT vôte POUR

- Le vôte du CE est défavorable.

4 - Point concernant les réunions d'information sur la retraite et quel public est concerné :

La Direction nous informe que les réunions qui avaient été programmées fin 2014 sont reportées à début 2015. Les régions concernées sont :

- Savoie/ Haute-Savoie

- Lyon.

Le public concerné est : cadre, AM, employés.

Pour la région lyonnaise 97 invitations ont été envoyées aux personnes âgées de 58 à 68 ans. Il y a eu pour le moment 20 réponses.

D'ici quelques temps une autre tranche d'âge sera consultée.

5 - Information en vue d'une consultation sur le projet de nouvel outil de gestion de carrière pour les cadres :

Aujourd'hui cet outil s'appelle « CAP CAREERS »

Demain il va s'appeler « APPLI CARRIERE »

Les + de APPLI Carrière sont : Simplicité, Fluidité et Rapidité. Le déploiement va s'effectuer début 2015.

6 - Information sur le test des plannings participatifs :

Le test va s'étendre sur un magasin par DO. Pour la région Rhône-Alpes ce sera le magasin de Claix.

7 - Information sur la carte fidélité et le système de cagnotage :

L'argent que les clients ont sur leur carte devront l'utiliser avant le 31 Décembre 2014 sinon la somme sera perdue. Avec le système de cagnotage l'argent obtenu sur la carte pourra être utilisé dès le lendemain.

8 - Point concernant le positionnement des congés payés :

La CFDT relève le problème des semaines « grisées » étant donné qu'il est interdit par le code du travail de griser les semaines. La Direction nous répond qu'ils vont en informer les Directeurs Régionaux concernés.

9 - Rappel pour les formations EC4 volontaires pour les ouvertures et les fermetures des magasins :

La Direction répond que seul les EC4 habilités peuvent effectuer les ouvertures et les fermetures accompagnés d'un employé.

10 - Point concernant la reprise du magasin de Cluny et sur les renforts qui ont été envoyés :

Cette reprise a été décidée rapidement. C'est un magasin qui devait être remis en conformité assez vite c'est la raison pour laquelle un plan de renfort a été mis en place ainsi des agents de maîtrise sont allés aider ce magasin. Ceux-ci ont signés un avenant de « mise à disposition sans but lucratif ».

11 - Point concernant le déploiement des palettes en aluminium :

Des magasins ont été identifiés pour l'utilisation de ces nouvelles palettes. Un autre déploiement sera fait courant Octobre pour des magasins qui sont livrés par St-Vulbas. Le point fort de ces nouvelles palettes est :

- Beaucoup moins de casse !!!

12 - Point concernant le support d'information pour les missions du référent handicap :

Un support est parti à l'édition et va être disponible mi Octobre . Celui-ci sera distribué à chaque référent handicap.

13- Point du Secrétaire sur le fonctionnement du CE.

14- Point financier et sur les activités socio-culturelles :

- deux départs pour un week-end à Eurodisney en Octobre et Novembre. Les deux

voyages sont complets (voyage organisé par Thierry Duchez CFDT).

15- Vote par le CE d'un budget de 12000 € pour l'organisation d'un voyage en Tunisie :

Le CE vote POUR

La CFDT vote POUR.

16- Est-il possible d'activer un produit d'une autre structure d'assortiment ?

La Direction nous répond que cela est possible mais il faut que cela reste de l'ordre exceptionnel.

17- Point concernant le tri des déchets biodégradables et sur la périodicité des enlèvements :

Il y a un gros problème d'hygiène à ce niveau-là (asticots, mauvaises odeurs).

D'après la Direction il n'y a pas de remontées négatives à ce propos mais ils vont transmettre les problèmes.

18- Point concernant le baromètre client relatif au 3è critère de la prime d'intéressement :

D'après les résultats à fin Août, le baromètre est en moyenne à 112, ce qui représente la somme de 300€.

19- Dates des inventaires généraux pour la fin de l'année : 24-25-26 Novembre 2014

1-2-3 Décembre 2014.

20- Point concernant les règles relatives au versement de l'indemnité de précarité :

- Le code du Travail ne prévoit pas de prime de précarité pour les étudiants et les saisonniers.

- Un salarié a droit à la précarité s'il a un CDD suivi d'un CDI.

- Si un salarié a 3 CDD et ensuite un CDI la précarité sera calculée sur les 2 premiers CDD mais pas sur le 3è.

21- Informations générales de la Direction.

FIN DE LA SEANCE A 17h30

Vos délégués CFDT



web

<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

OU SUR

<https://www.facebook.com/>